

P18 Travail d'astreinte et prix du maigre pénalisent les volumes

P22 Interview de Pierre Bazet, président de l'Association des éleveurs de Hautes-Pyrénées

P24 Des journées portes ouvertes pour trouver de nouveaux éleveurs

P26 Évolution des bâtiments d'élevage : l'élément moteur de la modernisation de la production



F. D'ANTEROCHÉ

VEAUX SOUS LA MÈRE RECHERCHENT ÉLEVEURS

Typiquement française, la production de veaux de lait sous la mère est à un tournant. Le nombre de veaux produits fond tout comme celui des producteurs. Mais des solutions existent pour en moderniser les conditions d'élevage. A cet égard, les bâtiments sont en première ligne.

P28 En Dordogne, un bâtiment prototype qui fonctionne

P32 Pour limiter l'astreinte, le libre-service à l'essai

P34 Un service de remplacement spécifique au veau de lait



Devinette : je suis une production principalement localisée dans une vingtaine de départements composant un grand sud-ouest de la France. Malgré mon prix élevé au kilo et la modernisation possible de mes conditions de production, je suis confrontée à une érosion régulière de mes volumes, mais aussi du nombre de mes producteurs qui pourrait d'ailleurs mettre en péril mon devenir. Mes difficultés actuelles sont très liées à l'astreinte de mes conditions d'élevage et au bon niveau de prix de mon faux frère le broutard. Qui suis-je ? Le veau sous la mère, évidemment.

Cette production semble manifestement à un tournant. Le nombre d'animaux produits régresse d'année en année (4 à 5 % par an) et le nombre d'installations est

très insuffisant pour compenser les nombreux départs à la retraite, d'éleveurs. Par exemple en Corrèze, pourtant l'un des départements phares pour l'élevage de veaux sous la mère, le nombre d'installations est passé d'une quarantaine par an dans les années quatre-vingt-dix à une vingtaine au début des années 2000.

DES JOURNÉES DE FORMATION/DÉCOUVERTE

La principale explication à ce phénomène est la mutation des valeurs sociétales et des aspirations des jeunes agriculteurs qui tendent à se détourner de cette production astreignante en termes de main-d'œuvre. De plus, même si les veaux de qualité demeurent bien valorisés sur le plan commercial, le bon niveau des prix du maigre ces dernières années a été un facteur incitatif

L'ASPIRATION DES JEUNES ÉLEVEURS À DES PRODUCTIONS MOINS ASTREIGNANTES ET LE HAUT NIVEAU DES COURS DU MAIGRE SONT LES PRINCIPALES RAISONS DE LA BAISSÉ DU NOMBRE D'INSTALLATIONS EN VEAU DE LAIT SOUS LA MÈRE.

supplémentaire pour laisser tomber le veau sous la mère au profit du broutard. La conséquence de cette déprise se répercute sur l'approvisionnement des filières Label rouge. A tel point que l'on sent arriver à grand pas la menace d'un véritable phénomène de « désamorçage ». Pour remédier à cette situation, le Comité interprofessionnel Veau sous la mère a mis en place depuis plusieurs mois toute une série de journées de formation/découverte destinées à attirer de jeunes éleveurs susceptibles d'être intéressés par une installation. Il s'agit de les rassurer sur la pérennité des débouchés concernant ce produit. Ces derniers sont même loin d'être saturés avec une pénurie de produits plus particulièrement aigüé au cours des mois d'hiver. L'objectif est également de leur exposer les différentes démarches mises en œuvre pour desserrer ou assouplir la contrainte du temps de travail et l'astreinte de la présence bi-quotidienne à heures fixes pour la tétée. De gros progrès ont été faits en matière de modernisation des bâtiments. Ils ont permis de donner un coup de jeune à cette production. ■

François d'Alteroche

Malgré son exigence en temps de travail, le veau de lait possède d'indéniables atouts. Difficile cependant de le mettre en avant tant que le prix du brouillard est au beau fixe.

FREINS À LA PRODUCTION DU VEAU SOUS LA MÈRE

Travail d'astreinte et prix du maigre pénalisent les volumes



F. PAILLET/AGF

Les chiffres sont sévères. Depuis le début des années quatre-vingt, la production de veaux sous la mère ne cesse de diminuer. Les statistiques faisaient, à cette époque, état de quelque 400 000 animaux. Vingt ans plus tard les chiffres ont été divisés par deux et la tendance est loin de s'inverser. Pour 2006, le Comité interprofessionnel du veau sous la mère (CIVO) qui regroupe 23 organisations de producteurs réparties sur le bassin traditionnel de production avance le chiffre de 130 000 têtes produites l'an dernier. L'érosion s'aggrave. Les abatteurs redoutent le manque de marchandise et si la tendance ne s'inverse pas un tant soit peu, craignent même d'atteindre un point de non retour.

CHIFFRES CLÉS

9 000 producteurs de veaux sous la mère

On dénombre actuellement environ 9 000 producteurs de veaux sous la mère répartis sur 24 départements d'un grand sud-ouest de la France. Le nombre total de veaux produits annuellement avoisine 130 000 têtes. 85 000 d'entre eux le sont sous cahier des charges Label rouge et environ 40 000 sont effectivement labellisés.

Les raisons des difficultés de cette production sont bien connues. Il s'agit tout particulièrement de la surveillance et du suivi du déroulement de la tétée. Un travail

qui constitue à la fois la spécificité et le nœud du problème. De plus ces dernières années d'autres facteurs sont venus s'ajouter pour aggraver la baisse des volumes. A côté de la pyramide des âges

des éleveurs qui a sans surprise généré de nombreuses cessations d'activité s'est cumulé le bon niveau des cours des brouillards. Beaucoup de veaux ont certes tété leur mère, mais l'ont fait dans les pâtures et non à l'étable et une fois sevrés ont pour la plupart pris le chemin des ateliers italiens.

La baisse des volumes inquiète d'ailleurs à tel point les différents intervenants de l'aval que certains disent ne plus prospecter de nouveaux bouchers dans la crainte de manquer de marchandise. « *Un distributeur engagé en label est soumis à la règle de l'exclusivité, et doit donc absolument être approvisionné par la production, faute de quoi il sera amené à rompre son contrat, avec pour conséquence une perte de débouché qui s'avère difficile voire illusoire de reconquérir!* », résume Jean-Pierre Faucher, responsable de la production bovine à Bévicor, un groupeement corrézien qui a commercialisé un peu plus de 12 000 veaux sous la mère l'an dernier.

TROUVER AU MOINS 1 000 NOUVEAUX ÉLEVEURS

Depuis déjà plusieurs années, le Civo ne cesse pourtant de multiplier les avertissements : « *Si nous ne sommes pas capables d'inverser la tendance actuelle et d'as-*

sur la pérennité de la production dans les toutes prochaines années, alors la filière finira par se désamorcer en entraînant dans sa chute l'ensemble des acteurs qui la font fonctionner et qui en vivent. »

Pour éviter ce sombre scénario, il est donc impératif de redonner du dynamisme aux volumes, ce qui passe nécessairement par la relance de la production. « Actuellement, tous les moyens sont bons pour approcher les jeunes éleveurs qui ont envie de s'installer », insiste Annie Soularue, président de Bévico.

En effet, le nombre d'installations est loin d'être suffisant pour compenser les départs en retraite, y compris en Corrèze et en Dordogne pourtant deux départements phares pour cette production. « Aujourd'hui, il y a de la place pour au moins 1 000 à 1 500 nouveaux éleveurs que la filière et ses organisations de produc-



Jean-Pierre Faucher

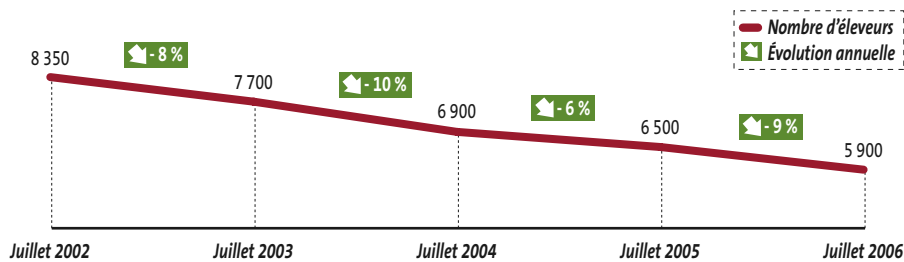
« Avec l'an dernier plus de 12 000 veaux de lait sous la mère, ce produit a concerné pour notre coopérative 755 producteurs. »

teurs sont prêtes à accueillir afin de couvrir les débouchés non approvisionnés », souligne le Civo. Et ceci d'autant que le veau sous la mère possède de nombreux atouts. « C'est la production qui dégage le meilleur revenu à la vache ou à l'hectare d'herbe. De plus, ce revenu reste remarquablement stable et régulier à la différence de beaucoup d'autres productions », argumente le Civo. Elle constitue donc un atout pour beaucoup d'exploitations de dimensions modestes tant par la surface que par la taille du cheptel. C'est aussi une production que l'on suit facilement de la naissance à l'abattoir avec un produit positionné sur le segment des viandes « haut de gamme ». Avec des mises-bas étalées cela permet aussi de tabler sur des entrées d'argent régulières et surtout dans un cycle court puisque le veau est en moyenne vendu 5 mois après sa naissance.

Côté tarifs, si l'on fait abstraction des variations saisonnières, les prix se tiennent plutôt bien. A Bévico, où Jean-Pierre Faucher fait pour sa coopérative un récapitulatif minutieux de ces chiffres, les statistiques sont parlantes. En 2006, le prix moyen au kilo des veaux commer-

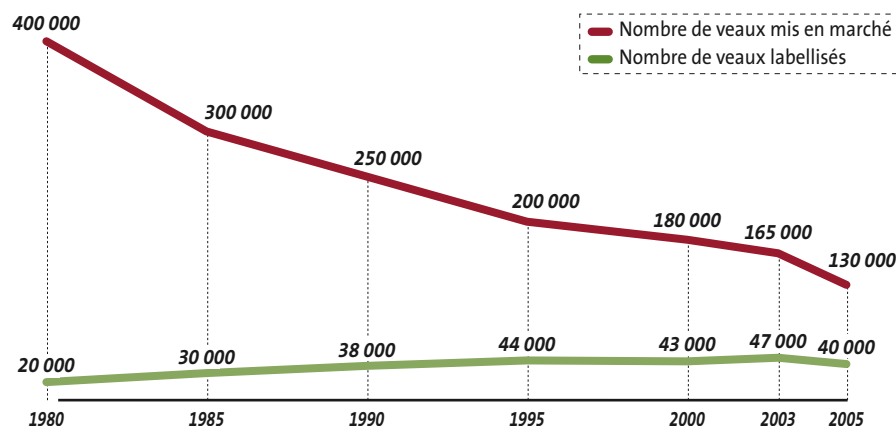
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLEVEURS ENGAGÉS EN DÉMARCHE LABEL ROUGE⁽¹⁾

Une érosion de 30 % en 5 ans



(1) Chiffres donnés au premier juillet de l'année en cours.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VEUX SOUS LA MÈRE PRODUITS ET LABELLISÉS SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN DE PRODUCTION



COMPARAISON DES PRIX

Entre broutard et veau de lait le portefeuille balance

Quand le prix du maigre est à la fête, il est tentant de laisser les veaux gambader dans les pâtures. Cette possibilité d'orienter les animaux vers la viande blanche ou rouge concerne tout particulièrement les éleveurs dits « mixtes » qui ont choisi d'associer les deux productions sur leurs exploitations. Et quand le maigre va bien la part des broutards augmente aux dépens des veaux.

Pour analyser plus précisément le phénomène, le Civo réalise depuis une dizaine d'années, une analyse comparative du prix (cotation Civo) entre un veau de lait de 128 kg de carcasse classé 2 en couleur de viande, U en conformation et 3 en état de gras et un broutard limousin classé U de 290 kg (cotation Office de l'élevage). Ce chiffre se situait par exemple à 1,8 en avril 2001 en pleine crise ESB. Il fallait alors pratiquement deux broutards pour avoir la somme équivalente à un veau de lait. A l'inverse, ce ratio arrivait à peine à 1 en cours d'été 2003. En 2006, en cours d'été, le ratio était pratiquement de 1. Un veau de lait de la catégorie précitée (128 kg-2-U-3) équivalait à un broutard Limousin (U-290kg). « Quelle que soit l'année prise en compte, c'est à partir du ratio de 1,25 que l'évolution du rapport de prix entre ces deux catégories d'animaux fait que beaucoup d'éleveurs mixtes sont incités à accroître la proportion de veaux de lait aux dépens du broutard », souligne Francis Rousseau.

cialisés par cette OP était de 7,72 €/kg contre 7,36 en 2005 et 7,37 en 2004. Cette évolution du prix moyen du veau Bévico est le résultat d'une tendance globale favorable de l'évolution qualita-

tive des animaux produits par les adhérents de cette coopérative. Elle est aussi la traduction des efforts réalisés par ces derniers pour avoir une meilleure répartition des apports tout au long de

l'année. « A Bévicor, on ne parlera plus bientôt de désaisonnement, ni d'étalement de la production... mais seulement d'adaptation de l'offre et de la demande. Il s'agit de poursuivre les efforts de maîtrise afin de déplacer une partie de la production des périodes encore excédentaires vers les périodes les plus déficitaires comme traditionnellement l'hiver dans certaines régions... et désormais l'automne chez nous », explique Jean-Pierre Faucher.

Si l'on raisonne maintenant sur la base du prix moyen des veaux. Toujours à Bévicor, la tendance est là aussi nettement à la hausse. « On est en moyenne à

1 046 €/tête l'an dernier contre 985 en 2005, 971 en 2004 et 918 en 2003. » Une évolution qui résulte à la fois de la hausse du prix du kilo et de la progression régulière des poids de carcasse.

LE PRIX MOYEN DES VEAUX ENGLOBE MÂLES ET FEMELLES

Des chiffres à mettre en comparaison avec le maigre. A Bévicor, le prix moyen du broulard en 2006 a été de 949 € pour les mâles et 747 € les femelles contre respectivement 908 € et 720 € en 2005. « Quand on procède à ces comparaisons veau/broulard, on oublie souvent de

signaler que le prix moyen des veaux englobe des mâles et des femelles. On a malheureusement, trop souvent tendance à comparer le prix moyen des veaux tous sexes confondus au prix des seuls broulards mâles. Si dans le prix moyen du maigre on incluait aussi celui des broulards, la comparaison des deux valeurs serait déjà plus favorable au veau. C'est un aspect qu'il est bon de rappeler », souligne Annie Soularue, présidente du groupement corrézien. ■ F. A.

En savoir plus : Comité interprofessionnel veau sous la mère - 1bd d'Estienne d'Orves 19100 Brive. Tél. 05 55 87 09 01. www.veausouslamere.com

Trois questions à Annie Soularue, présidente de Bévicor, Corrèze

Dans le contexte de l'année 2006 favorable au prix du maigre, que dites-vous à un éleveur qui souhaite cesser le veau sous la mère pour faire du broulard ?

Annie Soularue - Je lui dis qu'il ne prépare pas l'avenir. Avec le broulard, quand on démarre une campagne de commercialisation, on ne sait jamais à quel niveau de prix elle se terminera. Nous avons déjà vécu plusieurs crises graves sur le bétail maigre et nous en connaissons probablement encore. Regardez ce qui se passe dans le nord-est de la France actuellement. Imaginez quelle sera la situation dans notre région si un scénario identique a lieu dans le Massif Central.

Je sais bien qu'aujourd'hui, un éleveur tend malheureusement trop à regarder seulement le montant du chèque et le temps passé pour produire l'animal vendu. Mais je trouve dommage de laisser tomber une production pour laquelle nous avons un débouché, un prix garanti et où on est pratiquement certain d'avoir un revenu régulier toute l'année. Il correspond certes à un travail astreignant, mais on est en train d'essayer de répondre à ces contraintes avec des bâtiments innovants et des possibilités de remplacement. C'est préparer l'avenir de nos enfants et de nos futurs agriculteurs que de maintenir cette production d'autant que si l'on tombe trop bas en termes de volumes produits, on ne pourra pas s'en remettre. Le veau de lait est aussi un produit typiquement français pour lequel il n'y a pas risque d'avoir demain une concurrence brésilienne !



Annie Soularue, présidente du groupement Bévicor. « Si nous tombons trop bas en termes de volumes, il sera difficile de s'en remettre. »

Est-ce que la solution passe par davantage d'élevages mixtes veaux de lait/broulards qui orientent les veaux sur l'une ou l'autre production au gré de la conjoncture ?

A. S. - Pour les éleveurs qui associent déjà ces deux productions le problème vient aussi de la facilité de pouvoir passer de l'une à l'autre. Attention aux reports soudains de production du broulard sur le veau et inversement quand l'une ou l'autre de ces productions connaît quelques difficultés. Je veux bien que l'on fasse plus de veaux quand le broulard

baisse, mais ce n'est pas comme cela que l'on pérennise les débouchés d'une production.

Lors de la seconde crise de l'ESB, notre souci avait été de savoir comment caser un afflux soudain d'animaux provenant d'élevages mixtes car nous n'avions alors pas forcément les marchés en face. Dans la mesure où l'on connaît quels seront les volumes que l'on aura à commercialiser 5 à 6 mois plus tard, on peut agir en conséquence pour rechercher de nouveaux débouchés. En revanche les pics soudains de production sont difficiles à gérer. Il est évidemment plus facile d'écouler une production régulière dont les volumes ont été planifiés plusieurs mois à l'avance avec des animaux sur lesquels nous sommes certains de pouvoir compter.

Question débouchés justement, la baisse régulière du nombre d'artisans-bouchers auprès desquels sont commercialisés la plupart des veaux est-elle un motif d'inquiétude ?

A. S. - Compte tenu du nombre de boucherie qui font actuellement du veau de lait labellisé, il nous reste encore énormément de marge pour trouver de nouveaux points de vente. Mais nous ne cherchons pas vraiment à faire un démarchage forcené de nouveaux bouchers car nous n'avons pas suffisamment de production régulière tout au long de l'année. Sans exclure les possibilités offertes par la grande distribution, ce sont quand même les bouchers qui valorisent le mieux le produit. ■

Propos recueillis par F. d'Alteroche

D'indéniables atouts

L'analyse de résultats chiffrés issus des différents cas types calculés par le réseau d'élevage Limousin pour l'année 2005 montre tout l'intérêt des systèmes « veau de lait » pour dégager un revenu avec un nombre de vaches-mères plus limité qu'en système broutard ou production de gros bovins finis. « Si l'on analyse l'évolution des prix au cours des dernières années, cela démontre par ailleurs la meilleure résistance du veau sous la mère aux aléas de la conjoncture, notamment lors des récentes crises de 1996 et de 2000/2001 », précise Christian Delmas, ingénieur à la



F. D'ALTEROCHE

Christian Delmas, animateur départemental du réseau d'élevages bovins limousin.

chambre d'agriculture de la Corrèze et animateur départemental du réseau d'élevages bovins limousin. Si dans la conjoncture 2005, le ratio de la marge brute bovine ramenée à l'UGB ou même à l'hectare parle clairement en la faveur du veau sous la mère, un autre ratio est nettement moins favorable. Il s'agit du travail d'astreinte ramené à l'UGB. Le réseau d'élevage Limousin le chiffre à 60 à 70 heures pour le système veau sous la mère contre 13 à 15 heures pour le système naisseur strict et 16 à 18 pour le système naisseur/engraisseur (génisses et vaches de boucheries + taurillons). Des chiffres à manier toutefois avec prudence compte tenu des conduites d'élevage adoptées suivant les exploitations. La mise en place de bâtiments modernisés et innovants permet de réduire de façon sensible le travail d'astreinte constitué par la tétée biquotidienne (voir suite du dossier).

Présidente de Bévicor, Annie Soularue met aussi en avant certains points techniques rarement évoqués qui influent sur les résultats économiques. « On ne compare pas assez le fait que le broutard est présent au moins 7 à 8 mois sur l'exploitation alors que le veau de lait ne l'est que 5 mois. C'est important notamment pour les jeunes vaches et surtout les primipares. Elles peuvent donc être tarées plus tôt et ont de ce fait tout le temps nécessaire pour se retaper avant leur second vêlage. » ■ F. A.

REVENU ATTENDU POUR DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE PRODUCTION EN RÉGION LIMOUSIN (CHIFFRES 2005)

Critères	Veaux de lait en spécialité	Veaux de lait + broutards 26 veaux de lait	Broutards mâles et femelles	Taurillons + génisses de boucherie (16 à 19 mois)
Surfaces	55 ha SAU 51 ha herbe	75 ha SAU 71 ha herbe	95 ha SAU 91 ha herbe	95 ha SAU 81 ha herbe
Cheptel	55 vaches 59 UGB	70 vaches 83 UGB	80 vaches 103 UGB	75 vaches 124 UGB
Main-d'œuvre	1,5 UMO 1 couple	1,5 UMO 1 couple	1,5 UMO 1 couple	1,5 UMO 1 couple
Produit bovin	1 370 €/UGB	1 150 €/UGB	980 €/UGB	980 €/UGB
Marge brute bovine	1 120 €/UGB	925 €/UGB	780 €/UGB	760 €/UGB
Résultat courant espéré	30 960 €	35 840 €	38 890 €	41 255 €
Capital d'exploitation	228 500 €	281 000 €	292 000 €	360 500 €

« On ne change pas les règles pendant le match »

PIERRE BAZET (ADELPY) Pour le directeur de l'Association des éleveurs des Hautes-Pyrénées, la filière pyrénéenne du veau sous la mère est encore sous l'effet du dynamisme de sa mise en place récente, mais est pénalisée par des DPU amputés d'une partie de la prime de flexibilité.



qu'un épiphénomène. Pour l'instant, les éleveurs ne baissent pas les bras, mais beaucoup se posent des questions. Ils font forcément la comparaison avec le

Pierre Bazet, directeur de l'Association des éleveurs de veaux sous la mère des Hautes-Pyrénées.

« Il est insensé de décider de règles de façon rétroactive. Nous sommes une tellement petite filière que nous avons l'impression de ne pas avoir notre mot à dire. »

prix du maigre. En plus, il n'y a plus de primes incitatives et le travail par rapport à une production de broutards n'est pas comparable. Pour l'instant, les éleveurs n'ont pas franchi le pas d'arrêter, ils attendent de voir.

Mais, souvent, chez nous, ils n'ont pas trop le choix car ce sont de petites exploitations. A l'association Adelpy, les éleveurs de veaux sous la mère livrent en moyenne onze veaux. On peut souhaiter faire du broutard, encore faut-il avoir la trésorerie suffisante.

Nous n'avons pas de recul non plus par rapport à la mise en place des DPU, nous sommes dans l'expectative.

Subissez-vous également l'effet de la pyramide des âges ?

HAUTES-PYRÉNÉES

Augmentation récente de la production

De 2001 à 2004, le nombre de veaux sous la mère labellisés produits dans les Hautes-Pyrénées est passé de 3 300 à près de 5 000 têtes, indique la DDAF, tandis que le nombre de producteurs progressait de 250 à 480. Quelque 150 producteurs ont vu la totalité de leur prime de flexibilité partir en fumée lorsque ont été créés les droits à paiement unique (DPU). Au total, avec les augmentations de production, ce sont 2 100 veaux qui sont produits sans aide découplée liée à cette prime. Une partie a toutefois été rattrapée dans les programmes obligatoires de type jeunes agriculteurs ou investissements. D'autres le seront avec le programme complémentaire. Mais, il manquera des DPU à l'appel dont le nombre est difficile à chiffrer.

P. B. - Oui, bien sûr. Une majorité d'éleveurs à plus de 50 ans. Jusqu'à présent, le nombre d'éleveurs avait progressé car nous étions encore sur la dynamique de la mise en place de la filière. Mais, cette année, nous allons commencer à baisser de par la pyramide des âges. Les jeunes ne compensent pas les départs, mais ceux qui s'installent ont des exploitations plus conséquentes ; ils livrent entre 20 et 25 veaux. Et ce sont des jeunes qui y croient, qui ont la fibre élevage.

Par rapport au Limousin, les veaux se vendent un peu moins cher ?

P. B. - Par rapport au Limousin, il manque de 80 à 100 euros par tête car nous sommes plus éloignés des centres de consommation, ce qui rend le transport plus onéreux. A peu près la moitié des veaux sortent de la zone de production. De plus, l'aval de la filière est moins dynamique que dans le Limousin. Il y a beaucoup de petits abatteurs ; on les sent motivés mais ils n'ont pas la même puissance de feu. Peut-être que l'offre n'est pas suffisante non plus pour décrocher des marchés porteurs.

Où en est aujourd'hui la production de veau sous la mère dans votre zone ?

Pierre Bazet - Dans la zone Pyrénées, la filière label s'est mise en place à partir de 1996. Avec le label, le prix des veaux a été majoré de 150 à 200 euros par rapport au veau d'Italie. Ceci a créé une dynamique qui est toujours là. Mais, cet automne, le prix était à la baisse car le marché était engorgé par des sorties abondantes de veaux industriels haut de gamme et on s'est retrouvé avec des veaux sur les bras. J'espère que ce n'est

Vous êtes également pénalisés par de faibles DPU à cause de la mise en place récente de la filière...

P. B. - Dans la zone sud, beaucoup d'éleveurs en effet n'étaient pas en croisière en 2001 - 2002 et voient leurs DPU amputés d'une grosse partie de la prime de flexibilité. Il faudrait trouver un palliatif. Mais, les mesures prévues ne permettront pas de rattraper beaucoup de situations. Je ne comprend pas qu'en haut lieu, on se contente de ce simple programme complémentaire. C'est un véritable problème pour toute la zone de production des Pyrénées. Nous sommes très revendicatifs sur ce point-là car nous avons dit aux éleveurs : « engagez-vous dans la filière » sans savoir que ça se passerait de cette manière.

Si on veut que des jeunes s'installent, c'est comme dans un match : on établit des règles et on ne les change pas pendant la partie. Il faut leur donner des lignes directrices pour les dix ans à venir. Ils ne peuvent pas amortir des investissements sur quatre ou cinq ans.

Il est insensé de décider de règles de façon rétroactive. Mais, nous sommes une tellement petite filière que nous avons l'impression de ne pas avoir notre mot à dire.

Où en est la modernisation des bâtiments et la mise en place des mesures bien-être animal ? Sont-elles bien acceptées ?

P. B. - Ca avance bien. Hormis, ceux qui prévoyaient d'arrêter, à peu près tous ont aménagé les box. Ils trouvent que c'est mieux, à la fois pour leur confort et celui des veaux, et ils voient qu'ils n'altèrent pas la qualité. Depuis la mise en place du label, les éleveurs ont pris goût à améliorer leur produit. Ils ont acheté des Montbéliardes pour compléter le lait des mères... Nous avons aussi travaillé sur le désaisonnement depuis deux ou trois ans. Nous en voyons l'effet. Au premier trimestre 2006, la courbe de production collait parfaitement à la courbe de consommation.

Le bien-être animal impose aussi de ne plus mettre de muselière. Cela pose un problème par rapport à la qualité de la

paille. Quand l'éleveur fait sa paille, en général, elle est de bonne qualité. Mais, quand il l'achète, ce qui est souvent le cas dans la région, elle n'est pas d'aussi bonne qualité. Nous constatons qu'il y a une légère détérioration de la couleur de la viande à cause de la paille. On a interdit le port de la muselière sans aucune marge possible. Mais, si à un moment donné, l'éleveur s'aperçoit qu'il a un problème de paille ou un veau qui suce l'urine, il fait comment ? Il faudrait qu'on l'autorise à s'adapter temporairement. Les règles sont nécessaires mais nous travaillons avec des produits vivants. On pourrait imaginer de créer une filière pour acheter de la paille de qualité destinée au label. Nous avons pris des contacts dans se sens en Espagne, mais ça n'a pas abouti. De toute manière, ça aurait engendré des surcoûts.

L'idée était d'amener une solution aux éleveurs. On ne peut pas leur imposer des contraintes sans leur proposer des solutions. ■

Propos recueillis par Bernard Griffoul

Pour trouver de nouveaux éleveurs, le Civo a ces derniers mois multiplié le nombre de journées portes ouvertes organisées dans le sud-ouest de la France.

UNE INITIATIVE DU CIVO⁽¹⁾

Des journées portes ouvertes pour trouver de nouveaux éleveurs

Pour tenter de remédier à la baisse du nombre d'éleveurs en cherchant à éveiller de nouvelles vocations, le Civo a initié l'an dernier des « Journées éleveurs nouvelles générations ». « Elles sont proposées à un large public mais les cibles prioritaires sont les éleveurs de bovins viande ou de bovins lait en recherche de diversification ou de reconversion, les jeunes en projet ou en cours d'installation, mais aussi tous les éleveurs de veaux sous la mère déjà en place, mais pas encore engagés dans une OP et dans une démarche Label rouge », explique Francis Rousseau, son animateur. Font également partie des cibles visées tous les futurs jeunes éleveurs en cours de formation mais aussi les différents représentants des structures de l'encadrement de la production et de son aval. Le déroulé de ces journées est le suivant. La matinée débute par une présentation en salle, de la filière, de ses débouchés et de ses perspectives en faisant état de l'évolution chiffrée des volumes produits et en insistant sur l'importance de trouver de nouveaux éleveurs afin de pérenniser la filière. La matinée se poursuit par la projection d'un film où témoignent des représentants de l'aval qui eux aussi rappellent l'impérieuse nécessité de renouveler les générations de producteurs. L'éleveur chez qui a lieu la journée fait ensuite une présentation de son exploitation en donnant des chiffres sur ses



F. D'AUROUCHE

résultats techniques et économiques. Puis a lieu la visite commentée des bâtiments. « C'est à ce moment-là que beaucoup de questions très concrètes sont posées et notamment sur le choix du bâtiment, le déroulement de la tétée, les résultats économiques obtenus, le pourquoi du choix de la génétique utilisée... » Suit un casse-croûte convivial sous forme de buffet qui permet de prolonger les discussions en variant les interlocuteurs. Le début de l'après-midi se déroule en

salle. Il démarre par une table ronde avec différents intervenants de l'aval qui peuvent être des bouchers, des abatteurs ou des responsables d'OP. Vient ensuite le témoignage de quelques éleveurs convaincus des atouts de cette production. Dans la salle, même si elle peut être formulée

Francis Rousseau, animateur du Civo s'interroge :

« Jusqu'à lors organisées dans le bassin traditionnel de production, les journées portes ouvertes ne devraient-elles pas être élargies à toute la zone bordant ce bassin de production. »

différemment la même question fuse alors inévitablement. A savoir : « Si cette production a tant d'intérêt, pourquoi avez-vous toutes ces difficultés à convaincre de nouveaux éleveurs de s'installer ? » Suivent alors de nouveaux échanges sur le côté astreignant de la tétée bi-quoti-

dienne et sur toutes les incertitudes qui pèsent sur le devenir des cours du bétail maigre et l'attrait du marché italien. Il est alors temps de projeter aux participants un second film réalisé dans différentes exploitations qui ont mis en place des solutions innovantes dans la conception des bâtiments, de façon à réduire la durée et la pénibilité du travail d'astreinte. « Beaucoup d'éleveurs voient alors des solutions qu'ils n'imaginaient pas », souligne Francis Rousseau. Suite à cette projection, les questions sont

ensuite généralement nombreuses tant sur le coût des installations que sur le niveau qualitatif des veaux ainsi produits.

UN TOTAL DE 1093 PARTICIPANTS

Les 13 dernières journées organisées ont permis d'attirer 1093 personnes avec une affluence variant du simple au triple suivant les départements où elles ont eu lieu. Les participants peuvent être répartis en trois catégories suivant le niveau d'intérêt qu'ils ont manifesté pour cette production à l'issue de la journée. Les « froids », sont majoritaires (800 participants). Ils n'ont pas émis le souhait d'obtenir davantage d'informations. Les « tièdes » s'interrogent. Il s'agit souvent d'éleveurs cherchant à se diversifier. A signaler parmi eux la présence de certains éleveurs laitiers dont l'exploitation est de taille limitée et cherchent à se reconverter ou bien s'interrogent pour mettre en place un nouvel atelier sur leur exploitation. Dans la catégorie des « chauds », Francis Rousseau range les éleveurs qui ont très rapidement émis le souhait d'aller visiter des élevages dont les conditions de production ont été modernisées. Qu'en

CLAUDE DABADIE

« Conforter les gens en place »

L'une des journées portes ouvertes qui a reçu le plus de visiteurs (100 à 120 personnes) s'est déroulé chez Nadine et Claude Dabadie à Luquet (Hautes-Pyrénées). Les élèves de deux lycées agricoles y participaient. Néanmoins, sont venus, semble-t-il, surtout des habitués de la production dans cette zone traditionnelle du veau sous la mère. Claude Dabadie se dit « pas trop confiant » quant à la capacité de la filière à recruter suffisamment de nouveaux éleveurs pour compenser les cessations. « Il faudrait plutôt conforter ceux qui sont déjà en place et qui ont déjà le savoir-faire, en leur attribuant des quotas de primes supplémentaires. »



ont-ils pensé ? Sont-ils allés plus loin dans les démarches ? Ces questions demeurent sans réponse. Il est encore trop tôt pour savoir si ces journées se sont soldées par l'installation de nouveaux producteurs.

Pour les mois qui viennent, Francis Rousseau s'interroge. Ces journées ne doivent-elle pas être élargies à toute la zone bordant le bassin traditionnel de produc-

tion. Seraient alors plus particulièrement visés certains départements du Massif central et de la bordure pyrénéenne où le veau sous la mère pourrait intéresser des producteurs laitiers dont la modestie du quota et de la structure d'exploitation inciterait à passer du lait à la viande. ■

François d'Alteroche

(1) Comité interprofessionnel veau sous la mère.

La modernisation des conditions de production des veaux sous la mère est encore récente. Le fait d'opter pour des bâtiments fonctionnels permet d'alléger le travail et de gagner du temps.

ÉVOLUTION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

L'élément moteur de la modernisation de la production



F. D'ANTEROCHÉ/ARCHIVES

Les conditions de production du veau sous la mère n'ont véritablement évolué que récemment. Le mode de logement le plus communément rencontré a longtemps été la traditionnelle étable où les veaux comme les vaches étaient à l'attache cul à cul, de part et d'autre d'un couloir central de circulation. Les premières salles de têtées sont apparues au milieu des années quatre-vingt et leur développement a véritablement pris de l'ampleur à partir du début des années quatre-vingt-dix, parallèlement à la multiplication du nombre de stabulations libres. Cela a démontré que les conditions de production du veau sous la mère étaient modernisables et a non seulement permis d'améliorer les conditions de travail, avec notamment l'adoption des cornadis dans les salles de têtées, mais aussi les conditions d'ambiance dans les bâtiments. Ces dernières sont allées de pair avec les performances des animaux. La volonté d'attirer vers cette production

de nouvelles générations d'éleveurs passe par la poursuite de recherche de solutions techniques innovantes afin d'alléger les conditions de travail et assouplir le travail d'astreinte. « Pour beaucoup de jeunes, le problème se pose moins en termes de contrainte de travail qu'en termes d'astreinte générée par ce dernier. La pérennité du veau sous la mère passe évidemment par l'installation de jeunes, mais à condition qu'ils puissent répondre à de légitimes aspirations en matière de qualité de vie. Il faut trouver des formules pour rendre le métier attractif. Demain, le coup de main des parents et la passion pour cette production ne pourront à eux seuls suffire », souligne Annie Soularue, présidente de Bévicor. Qui plus est, de plus en plus de conjoints de jeunes éleveurs travaillent à l'extérieur. Les 35 heures ont été générées pour eux davantage de temps libre qu'il n'est pas toujours facile de concilier avec le rythme et le temps de travail d'un éleveur de veaux sous la mère.

Dans ce contexte, difficile bien sûr de prétendre faire produire à des jeunes, du veau comme on le faisait

La mise en place des salles de tétée où les vaches viennent se prendre d'elles-mêmes aux cornadis aura été la première étape de la modernisation des bâtiments pour veaux de lait.

il y a quarante ans. Certains bâtiments de conception entièrement nouvelle ont à cet égard permis de sérieuses améliorations. Ils simplifient le cérémonial de la tétée, en allègent le travail et l'astreinte qui en découle. Il convient toutefois de bien faire la distinction entre les

apports techniques qui vont effectivement permettre de réduire le temps de travail ramené au veau produit et ceux dont l'apport sera d'abord d'assouplir la gestion du travail d'astreinte lié à cette production.

BÂTIMENT EN LIBRE-SERVICE

« Pour véritablement s'affranchir de l'astreinte de la tétée bi-quotidienne, il n'existe que le système du libre-service dont l'équivalent est le robot de traite en élevage laitier. C'est l'avancée technique pour l'instant considérée comme la plus audacieuse. Mais elle ne résout pas le problème de complémentation individuelle de chaque veau », souligne Francis Rousseau qui demeure prudent avant de véritablement conseiller l'utilisation de ce type de bâtiment à un béotien du veau sous la mère. Et ce d'autant que ce système novateur amène à se poser des questions sur l'aspect qualitatif des veaux ainsi produits notamment sur le niveau de leur finition avec le risque d'avoir des carcasses insuffisamment couvertes. Des expérimentations sont en cours (voir p.32 à 34) pour tenter de répondre à ces questions. ■ F. A.

Des cases collectives désormais bien acceptées

La directive « bien-être » obligeant les éleveurs à mettre en place des cases collectives pour loger leurs veaux a fait couler beaucoup de salive. Contestée dans un premier temps, cette modification réglementaire est depuis, globalement bien vécue. « Il faut voir la case collective comme un élément de modernisation de la production. Il ne faut surtout pas revenir en arrière », souligne Gilbert Delmond, président de l'Adeco en Corrèze.

Toutefois, tous les veaux ne sont pas encore produits uniquement en cases collectives. Cette décision n'est obligatoire que pour les éleveurs produisant plus de six animaux par an.

Ainsi, à titre d'exemple, 528 des 755 (soit 70 %) éleveurs ayant apporté des animaux à la coopérative Bévicor l'an dernier avaient produit ces veaux dans des cases collectives et ces mêmes 528 éleveurs avaient fourni 88 % des veaux commercialisés par cette OP. Parmi les 30 % qui n'avaient pas franchi cette étape, 126 n'étaient pas concernés, car ils n'avaient produit que 2,6 veaux par an en moyenne. Il s'agit souvent d'éleveurs âgés ou qui ont choisi d'orienter leur production très majoritairement sur le brotard en produisant ponctuellement quelques veaux de lait, par exemple avec des veaux désaisonnés de génisses ou ceux de vaches de réforme à l'engrais. L'adoption des cases a aussi souvent généré une réduction significative du temps de travail nécessaire lors de la tétée.

« D'ailleurs après mise aux normes, certains éleveurs ont légèrement accru leur production, car ils se sont rendus compte que les cases collectives leur avaient permis de réduire la pénibilité du travail », souligne Annie Soularue.

Autre conséquence de ces cases collectives, elles se sont globalement accompagnées d'une amélioration des performances des animaux désormais plus calmes et plus confortablement logés.

LA QUESTION DES « MUSEAUX »

Revers de la médaille, certains éleveurs ont aussi tendance à mésestimer à l'œil le poids de leurs animaux. Comme s'ils avaient perdu leurs repères, habitués qu'ils étaient à juger du poids de l'animal à l'attache dans une stalle et non en liberté dans la case. Une part plus importante des veaux tendraient donc à franchir le cap des 170 kg de carcasse, ce qui constitue un handicap sur le plan commercial, surtout s'ils sont justes en couleur. « Les veaux poussent mieux. Des éleveurs se font surprendre. On ne peut pas non plus faire abstraction des évolutions de la génétique. La morphologie des animaux est aussi à prendre en compte avec des veaux un peu plus longs et grandissants, donc plus lourds », souligne Jean-Pierre Faucher.

La case collective est donc une affaire



Gilbert Delmond.

« Aujourd'hui, autant les éleveurs ont bien admis la case collective, autant le retrait de la muselière est mal vécu par certains producteurs. »

« classée », il en est tout autrement de la protection buccale ou muselière, plus classiquement appelée « museau » dans le jargon des producteurs de veaux sous la mère. Certes désormais interdite dans le cadre de la conditionnalité des aides, son usage serait encore fréquent dans certains élevages. Une étude est d'ailleurs en cours à

l'Ecole nationale vétérinaire de Lyon pour juger plus précisément de son rôle et de son intérêt pour préserver et favoriser la couleur claire de la viande.

« La conditionnalité interdit la protection buccale, mais on se rend compte aujourd'hui que c'est peut être cette absence de protection buccale qui entraîne une baisse de la qualité. Des veaux sans muselières consomment de l'urine. Est-ce qu'un veau qui lèche de l'urine et devient coprophage c'est du bien-être animal ? Pourquoi les veaux consomment du fumier ? Est-ce lié à un phénomène de carence ? Est-ce que le port d'une muselière fait vraiment souffrir un veau ? L'étude menée par l'école vétérinaire de Lyon vise à répondre à ces questions », souligne Gilbert Delmond, lui-même à l'origine de la mise en place de cette étude. ■ F. A.



Un bâtiment prototype qui fonctionne

EN DORDOGNE Depuis un an le nouveau bâtiment du Gaec de la Pètrenne a permis à ses associés d'atteindre les objectifs recherchés en matière d'augmentation de productivité et de simplification du travail.



F. D'ALTERROCHE

Nous avons choisi d'amener les vaches à leur veau plutôt que de faire l'inverse », explique Emmanuel Jarry lorsqu'il résume le fonctionnement du bâtiment mis en place au sein du Gaec dont il est l'un des trois associés. « Je voulais un système qui puisse nous simplifier le travail lors de la tétée, tout en nous permettant de gagner du temps. » Il fallait donc que les veaux puissent téter leur mère ou une tante sans avoir à les sortir de leur case. Après avoir longuement réfléchi sur le sujet, Emmanuel Jarry a opté pour un bâtiment possédant une salle de tétée contiguë à la stabulation des mères. Cependant, à l'inverse des systèmes déjà connus pour ces salles de tétée où une fois que les vaches sont bloquées aux cornadis, les veaux sont libérés de leur case pour aller téter ces dernières, Emmanuel Jarry a fait en sorte que chez lui, ce soient les mères qui aillent se positionner contre les cases des veaux. « Je voulais aussi un couloir de circulation avec des vaches « cul à cul » de chaque côté pour surveiller deux cases de veaux en même temps en limitant le nombre de pas inutiles. »

Jusqu'à-là, le Gaec disposait d'un bâtiment entravé où les veaux étaient logés derrière les mères dans des cases collectives. Dans cette étable, un premier modèle de case en bois permettant à un veau de téter sa mère sans en sortir a d'abord été

Quand les barrières de la stabulation s'ouvrent, les vaches, attirées par une casserole de farine, ne se font pas prier pour entrer dans la salle de tétée et rejoindre leur place. Elles sont habituées à reprendre toujours la même en une dizaine de jours. Une petite ardoise fixée au mur devant chaque stalle indique pour chacune le nom et surtout les numéros de travail de la vache et du veau pour éviter toute erreur.

testé. Il s'agissait d'affiner le dimensionnement des hauteurs et écartements à respecter pour les futures barrières et tubes métalliques. Un travail qui a nécessité de nombreux ajustements et tâtonnements avant d'arriver au dimensionnement requis.

Puis, le plan retenu a été affiné dans les détails avec le CIVO - dont Yves Jarry est président - et Xavier Grizeau, technicien bâtiment de la chambre d'agriculture. La société Jourdain pour les tubulaires galvanisés et la société Ertech industrie, pour les éléments métalliques en inox ont également largement été mis à contribution. Au départ Yves Jarry avoue qu'il se posait quelques questions sur le plan retenu par son fils, mais avec désormais un an de recul, les résultats obtenus sur les 120 veaux déjà produits dans ces installations (mises en service le 12 janvier 2006) ont achevé de le convaincre. Ils correspondent aux objectifs. « Question qualité du produit, c'est ni mieux, ni moins bien qu'auparavant mais pour l'instant c'est

Emmanuel Jarry.
« Notre paille est achetée et nous sommes très exigeants sur sa qualité. »



F. D'ALTERROCHE

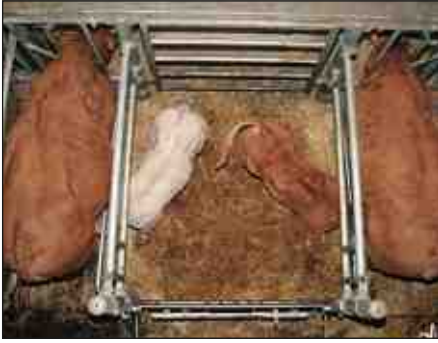
bien simple, si je devais reconstruire un bâtiment, je referai exactement la même chose », précise quant à lui Emmanuel Jarry. C'est surtout sur le volet temps de travail et pénibilité de ce dernier que le gain est évident. « Avec actuellement 52 veaux dans les cases, nous mettons environ une heure et quart à deux pour faire les faire tous téter, en incluant dans cette durée l'éventuelle complémentation en lait reconstitué. Pour le même nombre d'animaux, on mettait trois fois plus de temps dans l'ancienne étable. »

Par ailleurs, souhaitant consacrer plus de temps à sa famille et à ses loisirs, Emmanuel Jarry a souhaité simplifier la tétée du dimanche soir. Les veaux n'ont alors droit qu'au seul lait de leur mère sans complémentation. La durée de cette tétée simplifiée passe alors à une petite demi-heure, toujours pour 52 veaux. ■ F. A.



EN BREF

- Gaec à trois associés : Yves et Emmanuel Jarry et Marie-France Bardy, compagne de ce dernier. La main-d'œuvre est complétée par un salarié et un apprenti pour un total de 4 UTH.
- 163 ha de SAU dont une quinzaine en maïs et le reste en herbe, complétés par 16 ha de noyers.
- Un troupeau de 100 Limousines entièrement consacré à la production de veaux sous la mère auquel s'ajoutent une troupe de 500 brebis Lacaune viande conduites en croisement et un atelier de veaux de boucherie.



F. D'ALTEROCHE

Vue de dessus. Les cases mesurent 1,8 m de long sur 1,6 m de large, mais si l'on tient compte des barres de tétée en inox qui débordent d'environ 20 cm de chaque côté, la dimension au sol est de 2 m sur 1,8. Le fond de la case est en béton avec une pente de 3 % pour favoriser l'écoulement des jus. Dans la case chaque veau tête indifféremment l'une ou l'autre des deux vaches.



F. D'ALTEROCHE

Vue par l'arrière. Les stalles mesurent précisément 80 cm de large et chaque vache est séparée de sa voisine par une barrière de logette. Ce chiffre doit être précisément respecté et il convient quel que soit le format des animaux. S'il est inférieur, les vaches hésitent à pénétrer dans la stalle et s'il est supérieur, le veaux peinent à avoir accès aux quatre trayons.

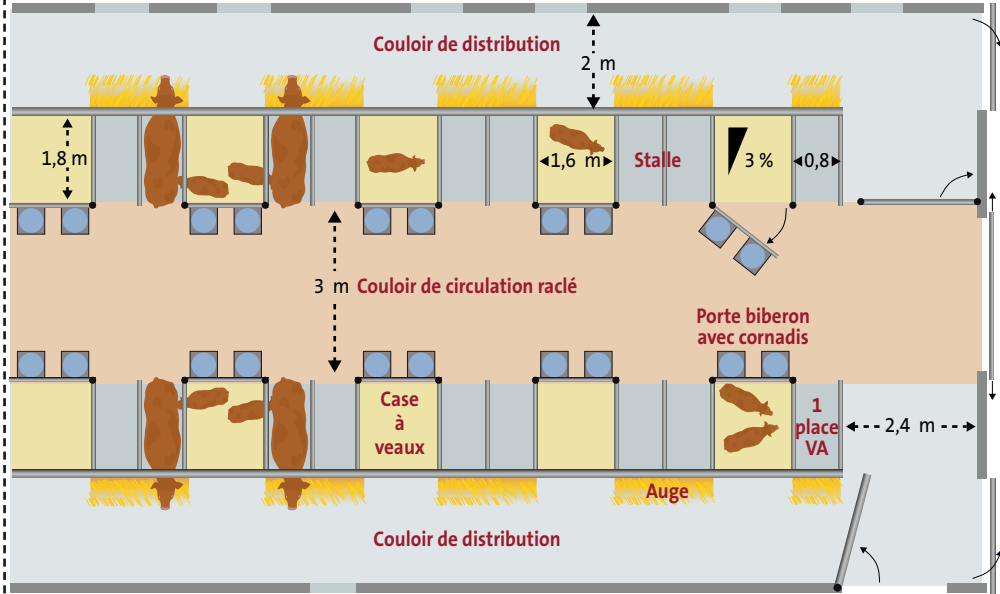


F. D'ALTEROCHE

Du côté de la stalle de tétée la partie inférieure de la case des veaux se compose de trois tubes coulés en inox de 4,8 cm de diamètre. Le premier (ici en partie masqué par la paille de la litière) est à 27 cm du sol, le second à 15 cm du premier et le dernier à

25 cm du second. Il se situe donc à quelque 80 cm au-dessus du niveau du plan bétonné.

PLAN ET POSITIONNEMENT DES CASES À VEAUX ET STALLES DES MÈRES DE L'ÉLEVAGE JARRY



Longue de 54 mètres et large de 28 m, la construction se compose d'une stabulation libre 100 % paillée (auvent de 4 m + bipente de 13 mètres) avec quai d'alimentation bétonnée à même d'accueillir 64 vaches réparties en trois lots à laquelle est accolée une salle de tétée (bipente de 11 mètres) permettant d'accueillir un maximum de 65 veaux répartis par cases de deux. Ce schéma donne les dimensions retenues et permet de visualiser seulement une partie de la salle de tétée.



F. D'ALTEROCHE

Case prête à être curée. Le fumier dans la case ne doit pas dépasser une certaine hauteur qui pourrait rendre mal aisé l'accès des veaux au pis de leur mère. Elles sont donc curées tous les 2 à 2,5 mois. Après avoir déplacés les deux veaux à l'avant de la case, le fumier est tiré mécaniquement dans le couloir de circulation, puis repoussé au tracteur jusqu'à la fumière en bout de bâtiment.



F. D'ALTEROCHE



F. D'ALTEROCHE

Pour compléter l'insuffisance en lait des mères et dans l'attente de nouvelles tantes Montbéliardes, les veaux ont droit suivant leur appétit à du lait reconstitué distribué dans un seau muni d'une tétine. Pour pouvoir être égoutté, il est ensuite placé à l'envers au-dessus de la litière.



F. D'ALTEROCHE

Le travail se termine par le paillage des cases des veaux, réalisé depuis la plateforme situé au-dessus de toute la longueur du couloir en jetant une bonne fourchée directement sur les veaux. La plateforme est regarnie en ballots environ deux fois par mois, suivant le nombre de veaux en cours d'engraissement.

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT (RÉALISATION 2005/2006)

Détail des investissements en euros

Descriptif	Coût
Stabulation des mères : 64 places sur litière paillée accumulée avec cornadis et accès pour chaque case à un râtelier de foin de grande capacité en libre service. Total 970 m ² .	Montant total 88 475 € soit 1 382 €/vache
Partie salle de têtée + 28 cases de 2 places pour les veaux pour un total de 640 m ² à laquelle s'ajoutent les installations de stockage pour les effluents des veaux, un petit local pour la préparation du lait reconstitué et un plancher de paillage au dessus du couloir de circulation.	Montant total 89 065 € dont 32 595 € pour les seuls tubulaires, soit 1 590 €/place

Même si la sécheresse fait que la ration des mères se compose cette année encore d'une



F. D'ALTEROCHE

part d'ensilage de maïs, l'objectif est de passer au seul foin en libre-service. Pour cela, chaque lot a accès à un râtelier régulièrement rempli depuis l'extérieur du bâtiment avec en parallèle une complémentation en concentrés distribuée au cornadis et adaptée au besoin de chaque vache.



F. D'ALTEROCHE

Dans la stabulation du lycée agricole de Naves en Corrèze, la tétée en libre-service est à l'étude pour la seconde année. Les veaux et leurs mères semblent s'y faire. Reste à savoir si la viande des veaux sera suffisamment finie. Réponse dans quelques mois.

LIMITER L'ASTREINTE

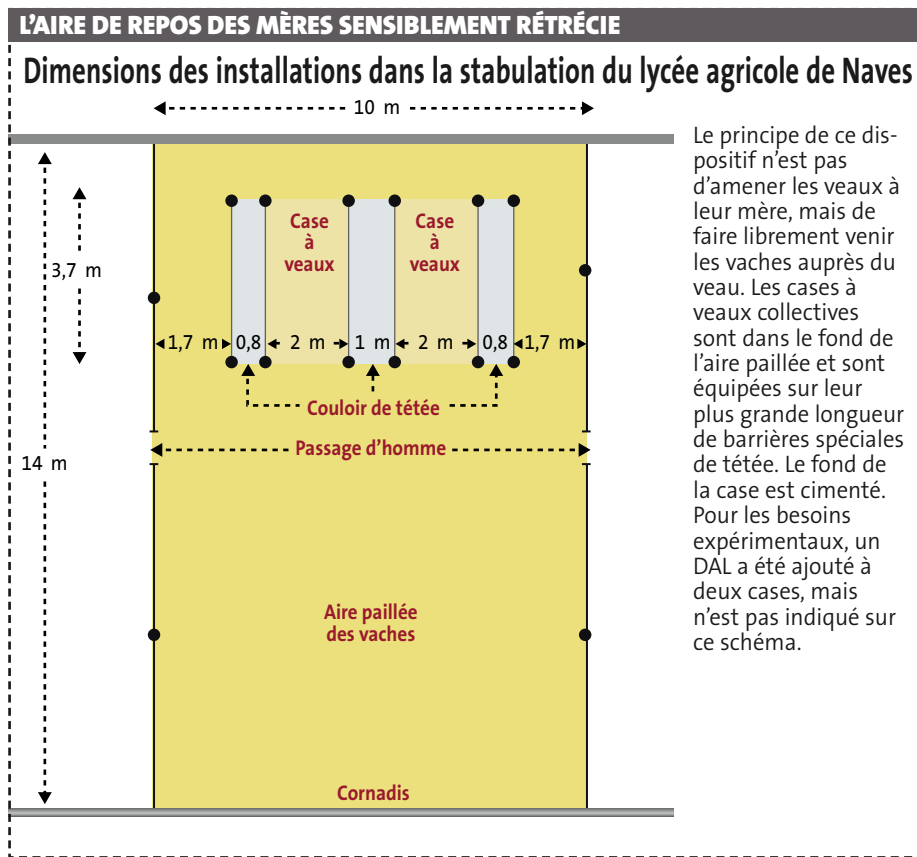
Le libre-service à l'essai



F. D'AUEROCHE

Hervé Longy, Guy Chastanet, Stéphanie Habare et Francis Rousseau « La stabulation utilisée est celle qui abrite l'essentiel des vaches suitées et mis à part les deux cases réservées aux veaux de lait, les autres sont occupées par des vaches suitées destinées à une production de broutards. »

Pas forcément facile de redorer l'image de la production de veaux sous la mère auprès des futurs jeunes agriculteurs alors même qu'il n'existe en France qu'un seul lycée agricole qui a opté pour cette production avec son troupeau d'application. Le lycée de Naves, en Corrèze produit donc quelques veaux sous la mère avec une petite partie de ses Limousines. Et encore, cette production n'a démarré que récemment. Il a fallu attendre 2002 et les incitations des responsables professionnels du département. Il s'agissait alors de tester l'impact que pouvait avoir la mise en place des cases collectives sur le volet qualitatif de la production. La trentaine de veaux produits dans les cases en inox mises en place ont dans un premier temps montré tout l'intérêt de ces dernières. Mais une fois ce travail réalisé, il fallait passer à autre chose toujours en lien avec le veau sous la mère. Comme l'exigence en matière de travail d'astreinte freine beaucoup de jeunes agriculteurs, choix a donc été fait de tester



Le principe de ce dispositif n'est pas d'amener les veaux à leur mère, mais de faire librement venir les vaches auprès du veau. Les cases à veaux collectives sont dans le fond de l'aire paillée et sont équipées sur leur plus grande longueur de barrières spéciales de tétée. Le fond de la case est cimenté. Pour les besoins expérimentaux, un DAL a été ajouté à deux cases, mais n'est pas indiqué sur ce schéma.

la tétée en libre-service. Après avoir visité dans le Tarn le bâtiment d'un éleveur qui a opté pour ce système, des installations similaires dans leur principe ont été mises en place dans deux des cases de la stabulation sous laquelle est hivernée une grosse partie des vaches suitées du troupeau de ce lycée.

PLUS DE MANIPULATION DES ANIMAUX

« Le principal intérêt est qu'il n'y a plus de manipulation ni des vaches, ni des veaux. Cela allège considérablement le travail et facilite le remplacement de l'éleveur. Nos installations n'ont été opérationnelles que fin novembre 2005. La première bande produite est peu significa-

tive pour diverses raisons avec en premier lieu un bâtiment pas prêt suffisamment tôt. Les veaux sont rentrés trop tardivement après avoir passé leurs premières semaines en pâture », précise Hervé Longy, responsable de l'exploitation du lycée. Le bilan chiffré des 14 premiers veaux (12 mâles et deux femelles) produits dans les nouvelles installations et abattus au printemps dernier fait donc état d'une moyenne de 136 kg de carcasse à un peu plus de cinq mois avec un prix moyen de 7,2 €/kg et une couleur de viande en moyenne rosée clair. « Le gros reproche fait à ces premières carcasses était un niveau de finition insuffisant. La note d'état de gras était en moyenne de





L'objectif de ce dispositif est d'évaluer et montrer le besoin de technicité nécessaire, particulièrement pour sa conduite et sa surveillance, et en travaillant sur la durée, d'acquérir le maximum de références technico-économiques. Chaque case abrite huit Limousines et deux Normandes qui sont chargées à tour de rôle d'approvisionner en lait huit veaux répartis en deux cases de quatre.



F. D'ALTEROCHE

Les tubes entre lesquels les veaux passent leur tête pour aller têter sont



F. D'ALTEROCHE

en inox et débordent d'une petite vingtaine de cm sur la partie inférieure du couloir de circulation des mères. Ils sont amovibles afin de permettre le curage mécanisé des cases et différents positionnements peuvent être réalisés.



F. D'ALTEROCHE

Il est assez fréquent qu'une Limousine soit simultanément tétée par deux veaux. Les primipares semblent les plus tolérantes. Ce sont les multipares jusque-là utilisées pour une production de broutards qui ont eu le plus de mal à laisser accéder à leur mamelle des veaux qui ne sont pas les leurs.



F. D'ALTEROCHE

Au début, pour adapter vaches et veaux à ce dispositif, les vaches qui ne venaient pas d'elles-mêmes ont été attirées avec un peu de farine en les bloquant si nécessaire par les deux portillons avant et arrière le temps de la tétée. Le pli a été rapidement pris.

Pour bien analyser quelles étaient les fréquences et horaires de tétées, les vaches ont aussi été filmées en continu par des caméras. Cela a mis en évidence que chaque vache tendait à avoir son couloir de tétée préféré où elle se rendait plusieurs fois par jour mais avec une fréquence très variable pour faire têter son veau et/ou ceux de ses voisines et que ces derniers passaient en moyenne 45 minutes par jour à têter avec des extrêmes compris entre à peine une demi-heure et près d'une heure.



F. D'ALTEROCHE

LES PLUS

- Présence non obligatoire à heures fixes
- Manipulation des veaux supprimée
- Gain de temps de travail
- Tétée des veaux plus fractionnée dans le temps que seulement deux tétées par jour.
- Tétée de toutes les vaches par tous les veaux

- Gourmand en place dans la stabulation libre
- Manque encore de recul sur la qualité (finition) des carcasses qui en résulte
- Nécessité d'habituer les vaches au dispositif
- Surveillance rapprochée indispensable des vaches comme des veaux.

LES MOINS

Tant qu'ils n'ont guère plus d'un mois, les veaux têtent souvent en passant la tête (à droite) entre les deux premiers tubes puis au-dessus du second lorsqu'ils sont plus âgés (à gauche).



F. D'ALTEROCHE

COMPLÉMENTATION

Le DAL à l'étude

Mis à part quelques vaches exceptionnelles, le niveau de lactation d'une Limousine est insuffisant pour à lui seul saturer l'appétit d'un veau et obtenir une carcasse suffisamment finie qui permettra à la viande d'atteindre toute sa succulence. La complémentation des veaux par le biais d'une tante ou l'accès à du lait reconstitué est donc inévitable. Pour étudier la complémentation libre-service en lait reconstitué distribué par le biais d'un DAL, une expérimentation est en cours. Un comparatif est mené entre deux cases de veaux ayant accès aux tétines d'un DAL et deux autres cases où l'apport en lait vient des mères Limousines ou tantes Normandes. Le suivi et l'analyse de cet essai est réalisé par Stéphanie Habare dans le cadre de son mémoire de fin d'étude. Résultats disponibles cet automne.

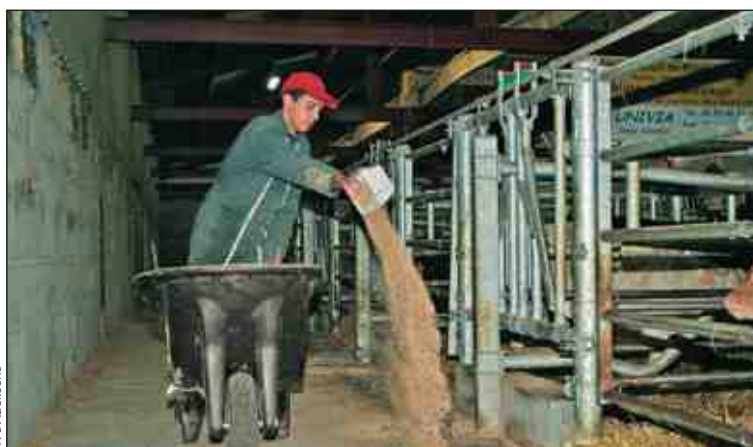
1,9. » Un chiffre en deçà de la note optimale qui doit avoisiner trois. « Il faut considérer que le véritable démarrage de cette expérimentation n'a eu lieu que cette année où nous avons placé les veaux dans les cases à un âge oscillant entre une et trois semaines », précise Guy Chastanet, salarié sur l'exploitation et qui suit le troupeau au quotidien. C'est donc avec cette seconde série d'animaux actuellement en cours d'engraissement que des résultats véritablement significatifs pourront être obtenus.

Une fois regroupés par quatre dans leur case, les veaux ne posent guère de difficultés pour passer leur tête entre les tubes métalliques afin d'atteindre le pis de leur mère ou d'une tante. Près d'une semaine est nécessaire pour bien faire comprendre à toutes les vaches que si elles veulent que les veaux puissent avoir accès à leur mamelle, elles doivent rester immobiles le long des cases dans le couloir qui leur est réservé.

L'an dernier, au début du printemps, l'installation a aussi été utilisée alors que les vaches avaient accès au pâturage. « Elles partaient dans un pré proche de la stabulation vers 10 H 00 mais continuaient d'avoir la possibilité de retourner dans le bâtiment tout au long de la journée. La plupart d'entre elles revenaient d'ailleurs en fin de matinée dans la stabulation. Pas forcément pour se faire téter mais souvent pour jeter un coup d'œil à leur veau et s'assurer que tout allait bien », précise Guy Chastanet. ■ F. A.

Un service de remplacement au veau de lait

EN CORRÈZE Un des moyens de diminuer les contraintes liées à la production de veaux de lait est d'avoir la possibilité de se faire remplacer.



En Corrèze, 15 éleveurs ont signé une convention avec le service de remplacement en s'engageant pour 7 jours minimum par an.

Pas facile de prendre quelques jours de vacances ou même se dégager une journée de temps en temps lorsque l'on produit du veau sous la mère. Surtout lorsque l'on est seul à travailler sur son exploitation. Au sein des adhérents du groupement corrézien Bévicor, l'idée de mettre en place un service de remplacement pour les adhérents de cette structure avait été émise en 2004. Une enquête auprès des adhérents a confirmé une réelle attente dans ce domaine. « Tous les éleveurs n'ont pas un membre de leur famille qui peut les dépanner occasionnellement pour un soir ou un week-end. C'était notamment un problème chez des jeunes dont bien souvent les épouses travaillent à l'extérieur. J'ai cependant estimé que la mise en place de ce type de service ne faisait pas partie du rôle d'une coopérative », explique Annie Soularue, présidente de Bévicor.

Le service de remplacement de la Corrèze a été contacté. Il a répondu favorablement à cette demande et a affecté à cette production, deux salariés la connaissant bien. Pour aider à la mise en place de ce service, Bévicor a par ailleurs mis à disposition l'une de ses voitures. Un plus appréciable et apprécié.

« 15 éleveurs partants pour ce service ont donc signé une convention avec un engagement pour un minimum de 7 jours par an. Cela a été mis en place dans le

prolongement de la loi d'orientation sur le congé des agriculteurs qui prévoit un crédit d'impôt de 50 % sur les dépenses engagées par ces derniers pour partir en congés dans la limite de 14 jours par an », précise Eve Poujade, en charge du suivi de ce dispositif pour le service de remplacement. Des réunions ont ensuite été organisées avec la quinzaine d'éleveurs intéressés pour planifier les dates de congés et les faire cadrer avec l'emploi du temps des deux salariés. Ces deux derniers interviennent chacun sur une zone géographique donnée et connaissent désormais la plupart des exploitations où ils ont l'habitude de travailler ce qui limite d'autant la durée de prise de contact préalable entre le remplaçant et le remplacé. « Une fois que le salarié connaît l'exploitation, il sait ce qu'il y a à faire. Dans certains élevages, les deux tétées du matin et du soir représentent la totalité de leurs sept heures de travail quotidiennes. Sur d'autres, ils ont le temps de faire autre chose ou vont faire une autre mission sur une autre exploitation. » Côté tarif le coût est de 90 € par jour desquels il faut déduire les 50 % de crédit d'impôt. « Même si tous les éleveurs n'y ont pas recours, il est important qu'ils connaissent ce service et aient la possibilité de l'utiliser en cas de coup dur ou si un dépannage ponctuel s'avère nécessaire », souligne Jean-Pierre Faucher. ■ F. A.

spécifique

Croisement et achat de tout le renouvellement du troupeau

SIMPLIFICATION DE LA CONDUITE

Quelques solutions envisagées

- **La suppression de la tétée du samedi soir** est parfois, à l'image de certains producteurs laitiers, l'option retenue afin de profiter davantage de son week-end. Pour cela, le choix est généralement fait de retarder d'environ deux heures la tétée du samedi matin puis d'avancer légèrement celle du dimanche matin. Des petits décalage d'horaires, qui doivent aussi auparavant s'accompagner d'une modulation de la complémentation des vaches et surtout des tantes.
- **Pas de sortie de veaux à certaines périodes de l'année**, généralement en été. Ce qui correspond aussi à un creux de consommation. Cela permet de ne pas avoir à faire téter de veaux 365 jours par an. Certains éleveurs n'ont ainsi pas de veaux dans les cases pendant 2 à 3 mois/an, quitte à choisir de vendre en broutards ou à trois semaines les quelques veaux dont les dates de vêlage sont décalées par rapport à l'essentiel du troupeau.
- **Décaler les dates de mise-bas des veaux** pour ne pas avoir à en faire téter à une certaine période de l'année et se ménager ainsi du temps libre. Cela passe par une bonne maîtrise de la reproduction et des dates de mise-bas (isoler le taureau du troupeau une certaine partie de l'année).



F. D'ALTEROCHE

Pour optimiser les niveaux de croissance et de conformation des veaux, toutes les vaches, qu'elles soient Limousines ou Montbéliardes sont inséminées en croisement avec de l'Inra 95. Il en résulte sur les croisés limousins une étonnante palette de couleurs de robe. Un choix qui surprendra les puristes, mais plutôt concluant côté résultats techniques.

Après l'augmentation du cheptel il y a un peu plus d'un an, le troupeau du Gaec de la Pètrenne en Dordogne se compose de 100 Limousines et trois tantes Montbéliardes. Pour simplifier sa conduite, choix a été fait d'acheter à l'extérieur dans des cheptels inscrits, la totalité du renouvellement par le biais de génisses pleines en cherchant des animaux à vêlage suffisamment précoce pour coïncider avec le choix de désaisonner la production destinée à privilégier les sorties de veaux gras en automne et en hiver. Ainsi, mis à part la fin d'été et l'automne, la période d'engraissement des veaux coïncide en grande partie avec la période où les mères

sont hivernées en stabulation. Cela permet de cantonner la période où des lots de vaches doivent être quotidiennement ramenés du pâturage à la stabulation à quelques mois par an (fin d'été et automne). L'objectif est de libérer du temps pour les foin et la principale période d'agnelage qui a lieu en juin sans oublier quelques jours de vacances. Dans un proche avenir, la volonté sera aussi d'accroître jusqu'à une petite vingtaine le nombre de tantes Montbéliardes issues là aussi d'achats de génisses en cherchant à avoir pour ces dernières des dates de vêlages à peu près calées sur celles des Limousines. ■ F. A.